

## CONSEIL DE QUARTIER « BRUYERES »

### Jeudi 9 juin 2016

#### Membres du Conseil de quartier

Ville de Sucy-en-Brie :

Président : Jean-Pierre CHAFFAUD

Administration : Christophe BOIN (DGS) – Nathalie BARISIEN (secrétaire de séance)

*Absente excusée* : Sandrine FELGINES

#### Collège des habitants

Présents : A. BOUDIER, T. GUILLOT, N. LE BERRE, J. PELAT, M. PREVOT

*Absents excusés* : P. DEGORGUE, M. DOUDON, P. GUILLOTEAU, M. ROUVEL

#### Collège des institutionnels

Présents : J. CHANUT, J. GROSJEAN, JP LUTHI, L. OFFENSTEIN, I. PIRONNEAU, JC PREVOT, G. VALLERY

*Absents excusés* : JC CORMIER, M. DUMOULIN, C. PANAYOTY, E. PATORET, J. PROT

#### Invitée

Anne-Marie BOURDINAUD : Conseillère municipale en charge de la Mobilité urbaine et du Numérique

#### Ordre du jour du conseil :

- Budget communal 2016
- Retour sur le groupe de travail relatif au stationnement et à la circulation
- Travaux divers groupe scolaire des Bruyères
- Communications diverses

POINTS EVOQUES	CONTENU DES DEBATS
<p><b>Budget communal 2016</b> C. BOIN</p>	<p><b>Présentation des éléments essentiels du budget en complément du diaporama présenté en Conseil :</b></p> <p>Les recettes réelles de fonctionnement 2016 s'établissent à 44 174 752,12 €. A champs constants, elles baissent de -1,58%.</p> <p>Les impôts et taxes sont estimés à 34 615 524 € sans augmentation des taux. Seules la variation physique des bases ainsi que leur actualisation par la loi de finances (+1%) sont prises en compte.</p> <p>La dotation forfaitaire de l'Etat pour 2016 est estimée à 2 931 272 €, soit une baisse de plus de 20% par rapport à celle de 2015 (3 675 912 €).</p> <p>Les dépenses réelles de cette année s'élèvent à 41 253 800 €. A champs constants, elles diminuent de -0,14 %.</p> <p>Le budget du personnel est estimé en 2016 à 18 571 000 € compte tenu du transfert du CCAS à la Ville du personnel du service petite enfance. A champs constants, nous constatons une stabilité de 2015 à 2016.</p> <p>Les intérêts de la dette : 1 315 000 € (BP 2015 : 1 380 000 €). Le capital de la dette restant à rembourser a été ramené au 31 décembre 2015 à 41,155 M€. Rappelons que le capital restant dû au 31 décembre 2008 s'élevait à 52,173 M€, on constate donc pour la septième année une baisse de l'encours de la dette d'un montant total de 11 M€.</p> <p>Les recettes d'investissement 2016 hors emprunts sont estimées à 14 010 000 € (BP 2015 : 13 369 000 €). Les dépenses d'investissement 2016 s'élèvent à 16 510 000 €.</p> <p>Le besoin de financement complémentaire s'élève donc à 2 500 000 € qu'il est proposé de couvrir par voie d'emprunts. Le remboursement du capital de la dette est de 3 100 000 € en 2016, le désendettement prévisionnel de cette année est donc estimé à 600 000 €.</p> <p>Le budget communal est détaillé sur le site internet de la Ville.</p> <p><i>Question</i> : Que représentent les investissements 2016/2017 sur le quartier des Bruyères ?  <i>Réponse</i> : Les investissements prévus concernent les travaux à réaliser sur le groupe scolaire (environ 800 000 €), les travaux de voirie et d'éclairage public ainsi que les travaux d'assainissement rue Dauphine.</p> <p><i>Question de Mr Offenstein</i> : Avez-vous prévu un investissement important sur la première partie de la rue du Faisan Doré ?  <i>Réponse de Mr Chaffaud</i> : Nous n'avons pas de programmation sur cette partie de voirie communautaire.</p> <p>Mr Rouvel souligne le travail de réfection effectué rue des Bouleaux. En revanche, il indique que la rue Roosevelt remise en circulation dans les deux sens a occasionné des trous sur chaussée. Le côté pair a été refait mais pas le côté impair. Il ajoute que depuis la fin des travaux, des gravats et déchets subsistent au niveau du numéro 24.</p>

	<p>Christophe Boin répond qu'il s'agit très certainement de travaux non réceptionnés. Nous prenons en compte la remarque et allons vérifier.</p>
<p><b>Retour sur le groupe de travail relatif au stationnement et à la circulation</b>          JP CHAFFAUD          AM BOURDINAUD</p>	<p>Suite à la concertation menée avec le groupe de travail constitué lors d'une visite urbaine, le groupe de travail a validé la mise en sens unique de la rue Porchefontaine avec des places de stationnement matérialisées. Les retours sont globalement positifs.</p> <p>Plusieurs remarques émises par plusieurs membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque un panneau « Interdiction de tourner à gauche » au niveau de la rue Porchefontaine,</li> <li>- Pas de pré signalisation à ce niveau-là,</li> <li>- Demande enlèvement du panneau 30 kms au bout du boulevard de la Liberté,</li> <li>- Incivilité grandissante rue Dauphine,</li> <li>- Demande de signalisation au sol du parking privé du petit centre commercial en indiquant « réservé aux commerçants »,</li> <li>- Renforcement du marquage au sol à l'angle de la rue Porchefontaine /Vert Galand ou mise en place de ralentisseurs,</li> <li>- Renforcement des contrôles et de la verbalisation de la Police municipale au niveau de l'allée des Blancs empruntée par les automobilistes très régulièrement en sens interdit,</li> </ul> <p>Sur ce point, Mme Bourdinaud répond qu'une demande sera effectuée à la Mairie de Boissy Saint Léger pour la pose d'une barrière forestière en bout de voie. Elle poursuit en indiquant qu'une bande piétonne sur l'allée des Peupliers sera matérialisée cet été.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vitesse excessive rue du Faisan Doré et demande de trouver une solution.</li> </ul> <p>Sur ce dernier point, Mr Chaffaud répond qu'il est possible d'installer des coussins berlinois. A voir ultérieurement.</p> <p>Mme Le Berre indique que le stationnement alterné ou décalé est très efficace comme par exemple rue de Brie où tout fonctionne très bien. La rue du Colonel Driant entre la route de Marolles et le Bd de la Liberté mériterait un stationnement de chaque côté.</p> <p>Mme Bourdinaud répond qu'une réflexion sera engagée avec un bureau d'étude pour voir la faisabilité de mettre la rue du Colonel Driant en sens unique. Un comptage des flux est en perspectives. Par ailleurs, une campagne de signalisation horizontale va être engagée à l'été 2016 ainsi que la matérialisation de bandes piétonnes.</p> <p>Mr Chanut fait état des doléances des riverains de la rue du Pré au Clerc : maintenir la circulation à double sens, rendre les</p>

	<p>trottoirs aux piétons, au moins un trottoir sur les deux, créer sur l'autre trottoir un stationnement entre le trottoir et la chaussée.</p> <p>Mr Chaffaud répond qu'une étude est en cours et qu'elle sera présentée aux riverains à la rentrée. Courrier d'information envoyé à Mr Chanut, ainsi qu'aux riverains de la rue.</p> <p>Mme Bourdier indique que l'îlot infranchissable posé rue du Faisan Doré est un peu trop gros et qu'elle a donc des difficultés pour sortir de son garage. Mr Chaffaud va vérifier s'il est possible de le rectifier.</p> <p>Question : Avez-vous prévu un aménagement place Boudier pour éviter le stationnement des 4x4 ? Réponse de Mr Chaffaud : nous allons y poser des gros rochers.</p> <p>Mr Offenstein souligne néanmoins la diminution de la circulation rue Porchefontaine depuis les travaux réalisés. C'est très positif.</p>
<p><b>Point fibre optique – quartier des Bruyères</b> AM BOURDINAUD</p>	<p>Mme Bourdinaud indique que le raccordement de la fibre optique en souterrain a été effectué et concerne les rues suivantes :</p> <p>Rue du Pré au Clerc, rue du Vert Galand, rue de la Louveterie, rue de la Fauconnerie, Allée des Cerfs, Promenade de la Vénérie, rue aux Biches, rue du Chapitre, rue de la Forêt aux Moines, l'avenue de la Chapellerie, une partie du centre commercial et l'école élémentaire des Bruyères.</p> <p>Des problèmes sont toutefois à déplorer pour le raccordement en aérien, sur poteaux. Une convention tripartite a bien été signée entre ERDF, SUD'ELEG et ORANGE pour emprunter les poteaux ERDF. Cependant, les relations ORANGE/ERDF sont compliquées et les dossiers avancent au ralenti pour la validation d'ERDF. L'ARCEP a rajouté par ailleurs un mois de gel de commercialisation dès l'éligibilité. La validation est traitée individuellement poteau par poteau.</p> <p>Mr Chaffaud invite les riverains à faire des actions auprès d'ERDF (ENEDIS) et à transmettre en mairie une pétition pour faire pression auprès d'Orange.</p> <p>Mme Bourdinaud souligne qu'au niveau des écoles, la priorité a été donnée aux écoles élémentaires.</p> <p>Mme Bourdinaud invite les riverains à remonter les informations auprès de la mairie sur tous les dysfonctionnements constatés par la fibre.</p> <p>Le retard du déploiement de la fibre du lot 2 n'engendrera pas de retard sur le déploiement de la fibre optique du lot 3 car les études ont déjà démarré en concomitance avec le raccordement du lot 2. Il est indiqué que trois opérateurs commerciaux sont aujourd'hui présents sur la Ville : Orange, SFR, Free.</p>

	Concernant la résidence Porchefontaine, le raccordement n'est toujours pas effectué ni en aérien ni en souterrain mais la Ville a demandé à Orange de rendre éligibles les logements en souterrain en attendant la validation des logements en aérien.
<b>Travaux divers groupe scolaire des Bruyères</b> J.P CHAFFAUD	Été 2016 : changement de toutes les huisseries et de toutes les portes du groupe scolaire et mise en place d'une ventilation. Fin de travaux : rentrée scolaire septembre 2016. Par ailleurs, il est également prévu la création d'un self-service dans le réfectoire de l'école élémentaire.
<b>Communications diverses</b> J. P CHAFFAUD AM BOURDINAUD C. BOIN	<p><b>Ouverture de l'Annexe - Place de l'Eglise</b> : ouverture d'un guichet unique pour les inscriptions aux différentes manifestations et billetterie de la saison culturelle et spectacles associatifs. Ce local a également pour objectif d'expliquer les projets de la ville. Une exposition Autolib' se tiendra notamment en septembre. Ouverture du mardi au samedi. Ce service n'a pas pour objectif de se substituer aux services rendus à la population au niveau des documents administratifs mais pourrait évoluer en fonction des demandes. Son implantation au centre-ville permet de redynamiser le bourg ancien dans le cadre du réaménagement du centre-ville.</p> <p><b>Autolib' Sucy</b> : création de trois stations Autolib' de 6 places de stationnement + 1 borne de recharge de véhicules électriques : Place de la Gare, Centre-ville (devant la mairie) et Fort (à côté de l'église Sainte Bernadette). Les travaux sont prévus pour l'été 2016 pour une livraison à l'automne 2016. Pas de perte de places de stationnement. Des aménagements interviendront progressivement après l'étude globale du secteur Gare, notamment pour le passage des bus.</p> <p>Mr Offenstein fait remarquer que les sites centre-ville et Fort sont très proches l'un de l'autre et qu'il aurait été intéressant de créer une station Autolib' aux Bruyères ou au Grand Val, quartiers plus excentrés.</p> <p>Mr Chaffaud répond que les stations Gare et centre-ville sont des sites prioritaires.</p> <p><i>Question de Mme Le Berre</i> : Quel est l'investissement de la Ville ?</p> <p><i>Réponse de Mr Boin</i> : L'investissement représente 60 000 € par an sur 3 ans pour les aménagements en contrepartie d'une redevance pour l'occupation du domaine public. L'entretien et la maintenance du parc sont assurés par Autolib'.</p> <p><b>Collecte des ordures ménagères, des végétaux et du verre</b> : une nouvelle communication du calendrier des collectes devrait paraître prochainement par l'Etablissement Public Territorial T11 (ex Communauté d'Agglomération du Haut Val-de-Marne), qui gère ce service, pour en faciliter sa compréhension. Quelques difficultés d'organisation et de fonctionnement ont été relevées, liées notamment à une charge exceptionnelle de végétaux, un dysfonctionnement de la collecte de verres passée à 15 jours, une mauvaise communication entre l'opérateur SEPUR et leurs équipages et un redimensionnement des conteneurs pour les quantités des petits collectifs et des commerçants. Un recadrage de la prestation avec le personnel Sepur et un accompagnement sur le terrain des agents de maîtrise Sepur pour refaire l'inventaire des spécificités des</p>

tournées ont été effectués très récemment. Une benne supplémentaire a été mise en place dans certains secteurs et un nouvel équipage a été monté. Tout devrait rentrer dans l'ordre progressivement.

Il est indiqué par Mr Chaffaud que les déchets des containers marron sont incinérés à Créteil et ceux du bac jaune par le centre de tri de Villeneuve St Georges. Les déchets verts sont envoyés au centre de compostage TEVA à La Queue en Brie. Il est précisé également la possibilité d'obtenir des bacs de contenance supérieure auprès du T11.

L'objectif de la modification du rythme de ramassage avait été décidé dans une optique d'économie et a permis de baisser en 2016 le niveau de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

**Antenne relais du Parc omnisport :** deux opérateurs présents : Bouygues et Orange, Free s'étant retiré. Porteur du projet : Bouygues. Toutes les autorisations administratives ont été délivrées et pour Orange c'est en cours de validation.

*Question :* Le mat sera-t-il végétalisé ?

*Réponse de Mr Chaffaud :* Le mat sera métallique d'une hauteur de moins de 35 mètres. Les antennes sont à l'intérieur. L'antenne relais se situe à l'endroit du site de l'ancien paintball.

Réalisation : fin d'année 2016.

Une permanence d'informations est organisée par les opérateurs le 23 juin en mairie et le 28 juin dans le local de Kifekoi.

**Citoyens vigilants :**

- Lancement du dispositif,
- Cadre réglementaire en place,
- Protocole de mise en œuvre signé entre le Préfet et le Maire de Sucy-en-Brie,
- Une dizaine de référents sur la ville et signature de la charte de bon comportement,
- Réunion le 7 juin avec les référents et la Police nationale pour leur donner les règles de bon comportement à appliquer,
- Signalétique en cours d'installation aux entrées de la Ville ainsi qu'au niveau des entrées/sorties de rues participant à l'opération Citoyens vigilants,
- Appel à candidatures en qualité de référent.

*Question de Mr Offenstein :* Comment seront identifiés les référents et comment communiquer avec eux ?

*Réponse de Mr Boin :* un panneau signalétique sera installé dans les rues pour lesquelles un référent s'est porté candidat ; des stickers pourront être apposés au bon vouloir des riverains sur leurs boîtes aux lettres dans les rues concernées. Après accord du référent, son identité est communiquée aux riverains de la rue concernée et à eux seuls par un courrier du Maire. Le référent est également identifié par les forces de police.

*Question* : Peut-on savoir qui est référent ?

*Réponse de Mr Boin* : Cela reste anonyme. Seul le référent pourra donner son identité à ses voisins s'il le souhaite.

*Question de Mr Prevot* : A qui peut-on remonter une information utile?

*Réponse de Mr Boin* : Les informations sont à remonter au référent qui fait le lien avec la Police municipale et la Police nationale. Tout échange d'informations doit permettre de prévenir les infractions et le cas échéant, de contribuer à élucider des affaires et notamment des affaires de cambriolage.

*Question* : N'y a-t-il pas de surveillance dans le parc omnisport ?

*Réponse de Mr Boin* : il est impossible de se doter de caméras de vidéosurveillance dans toute la ville en raison du coût que cela représente en termes de matériels, personnel et maintenance.

*Question Mme Le Berre* : Peut-on espérer un renfort des tournées ?

*Réponse de Mr Boin* : le renfort a déjà été effectué pour les jardins en journée. Par ailleurs, un maître-chien a été recruté afin de veiller à la tranquillité dans le parc toutes les nuits sur la période de mai et juin, notamment. Ce que nous constatons, ce sont les dégradations dans le parc omnisport.

Mr Prevot constate également le non-respect de la réglementation au niveau des chiens qui ne sont pas tenus en laisse par leur propriétaire. Mr Boin précise que les gardiens ne sont pas assermentés mais vont l'être prochainement.

## Informations diverses

Mr Offenstein fait remonter quelques informations et demandes :

- Se rapprocher du T11 pour demander à la ville de Marolles en Brie de stopper l'élargissement de la route de Marolles ce qui a pour effet la circulation totalement interdite des poids lourds et la dégradation des fossés,
- De remettre en état les fossés de ladite route et interdire la circulation des poids lourds,
- Demande de faire une communication auprès des habitants concernant les travaux de reprise du revêtement de la chaussée de la piste 4 de l'aéroport d'Orly du 18 juillet au 28 août ce qui va modifier les conditions d'exploitation de la plateforme et augmenter le trafic aérien au-dessous de la commune de Sucy.

**Bilan bassin de rétention** : bien mis en eau lors de la dernière pluie. Toutefois, il subsiste encore des soucis rue Dauphine. Une partie de l'étude va être reprise car la chaussée va être refaite par le T11. Cela nécessite des aménagements supplémentaires et probablement un redimensionnement des dispositifs et des canalisations d'évacuation (vérification des

diamètres des tuyaux qui vont jusqu'à la station de pompage, leur changement si besoin, création si nécessaire d'avaloirs supplémentaires, réglage de démarrage des pompes à revoir, augmentation du captage d'eau à emmener à la station de pompage).

Mr Prevot indique toutefois l'existence d'un problème d'entretien récurrent des eaux usées.

M. Chaffaud lève la séance en remerciant tous les participants.